

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 54 (1916)
Heft: 53

Artikel: Veille de l'an
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-212637>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« Oui, les peuples sans alarmes
Pourront déposer les armes !
Plus de projet inhumain,
Plus de haines, plus de guerres !...
Tous les hommes seront frères
L'an prochain ! »

Alors, j'éclatai de rire...
Merlin cessa net de lire
Et jeta son parchemin...
Je pris congé du bonhomme,
Et dis : « Cher sorcier, en somme,
L'an prochain ! »

« Sera beau, parfait, unique...
Pardon, si je suis sceptique,
Mais j'ai peur qu'il faille, enfin,
Pour voir tant de biens éclore,
Dans mille ans, attendre encore...
L'an prochain ! »

Veille de l'an. — Deux jeunes mariés se promènent, bras dessus, bras dessous, rue de Bourg. Comme ils passent devant les étalages séducteurs d'un confiseur :

— Dis chérie, chérie, veux-tu que je te fasse cadeau de quelque sucrerie ou d'un cornet de fondants ? Vois comme ils sont appétissants.

— Oh ! que tu es chou, mon chéri ! Mais, tu sais, j'aimerais autant un bracelet.

Mon père mè marie d'ouna drôla dè façon.

(Patois de la contrée d'Estavayer.)

Mon père mè marie
D'ouna drôla dè façon
Falira dondaine,
D'ouna drôla dè façon,
Falira dondon.

Mou frere on mothi mè meiné
Sur on anon à reculon,
Falira dondaine,
Sur on anon à reculon,
Falira dondon.

Pragnou dè l'igue benâte,
Rinversou lou tzoneuron,
Falira dondaine,
Rinversou lou tzoneuron,
Falira dondon.

Lei coura mè dit : « Foletta ! »
Lei répondou : « Folatton ! »
Falira dondaine,
Lei répondou : « Folatton ! »
Falira dondon.

Lou krintzèlè¹ dè mè nocè
L'èta on cu dè crebillon,
Falira dondaine,
L'èta on cu dè crebillon,
Falira dondon.

La chantere² dè mè nocè
L'èta ouna tzeina d'ignon,
Falira dondaine,
L'èta ouna tzeina d'ignon,
Falira dondon.

Po lou trossi dè mè nocè,
Chei tzeimè dè bourgnon³,
Falira dondaine,
Chei tzeimè dè bourgnon,
Falira dondon.

Venidè ti à mè nocè,
Vo sarei ti ben dzoyà,
Falira dondaine,
Vo sarei ti ben drozà,
Falira dondon.

Couseineiri dei belocè
Avui on pia⁴ dè setzèron,
Falira dondaine,
Avui on pia dè setzèron,
Falira dondon.

Le bon moyen. — Une dame disait l'autre jour à son mari qu'il ne lui était décidément plus possible de se passer de bonne.

— Fort bien, lui dit Monsieur, mettons un avis dans les journaux.

— Oui, mais je redoute ce moyen. Toute la journée, la sonnette sera en mouvement. Il viendra des filles par légion.

— N'aie pas peur, je vais te rédiger l'avis, comme il convient.

Et le mari fit insérer trois fois l'avis suivant : « On demande une bonne domestique qui ne craigne pas l'ouvrage ».

Personne ne se présenta.

Cartes et cartes. — Une dame de la noblesse qui faisait ses visites en voiture, avait engagé comme valet de pied un jeune campagnard très naïf et absolument ignorant des usages du monde.

Avant de sortir, sa maîtresse lui recommanda de prendre le paquet de cartes et d'en déposer une ou deux, suivant ses ordres, dans les maisons où elle s'arrêterait.

Après plusieurs stations, la dame dit à son valet :

— Firmin, vous donnerez deux cartes ici.

— Madame la comtesse, balbutie le valet, consterné, c'est qu'il ne me reste plus que l'as de trèfle.

Le malheureux avait distribué un jeu de jass.

L'IMPLIATRO A TIUDRON

L'è, ma fâi, on bin brav' hommo lo Tiudron à la Marienne, qu'âme bin l'ovradzo fè et lo vin pas bu. N'est pas po rin que l'ant nommâ dau Comité daï « Brè bresi » ; et vo sèdè que quan on est bon po sè cutsi sù l'ovradzo, lè maulési dè ne pas sè fèrè dau maù quand on vau fèrè on' estra.

Adon, la senanna passâ, Tiudron saillessâ dé la « Crai Bliantse » iô l'avaï bin quartettâ quand son vesin Guellienet lè de :

— Vin vâi mè baillî on coup dé man po tserdzi on sâ dè truffie que vigno d'atsetâ à la Confédération.

Tiudron, on poù vedzet, impougne lo sa tan ridô que sè fâ 'na decrotchâ que ne poâve pllie budzi.

Et lo vaicé cutsi dein son llhi tandi que la Marienne allâvè queri on 'impliatro tsi l'apoti-quiero.

Quand le revint à l'hotô, vîre s'n'homme su lo flian, l'ajuste l'impliatro d'adrai sù la ritâ et prein 'na cordetta po l'étatsi que ne poèsse pas allâ de cè de lè.

Quemin fasaï on bocon frai dein lo paillo, la Marienne va assebin sè betâ au llhi et viré lo doù à s' n'homme po lo bin teni au tsau, et sè mettân à ronclliâ que daï ben'irau.

Lo leindeman matin quand l'a fallu sailli, pas moyen dè budzi ; lè dou pouô villhie, fasant 'na bitâ à doù veintro qu'on arai de lè dou frèrè siamois.

— S'tè plliè, Tiudron, ne budze pa, desaï la Marienne, que te mè fâ mau ; mè seimblie que vù mouÿri !

Què te que l'état arrevâ ?

L'impliatro qu'étai mau veri s'étai allietâ au pètaïru à la Marienne ; et vo laisse à chondzi se la cordetta tegnâ bon !

L'ONCLLIO JULES.

Pour déménager. — Un instituteur de village reçoit de la mère d'un de ses élèves le billet suivant :

« Mossieu le régent,

« Auriez-vous la grande bonté de donner « congé à mon Etienne pour cette matinée, son « père en a besoin pour lui aider à déménager, « il change d'écurie ».

Le Nouvel-An dans la vallée de Bagnes.

A l'aube, les villageois se saluent avec empressement par de joyeux : bon jour, bon an ! Vulgairement, le jour de l'an est appelé le *bon an*. On met, même chez les grandes personnes une certaine vanité à être le premier à saluer ses amis et connaissances. Naguère encore, dans certains hameaux, des bandes de gamins couraient les rues, allant de porte en porte saluer les gens, qui souvent leur donnaient de modestes gratifications, consistant généralement en fruits, pommes, poires, etc.

Le curé, en chaire, fait à ses ouailles, particulièrement nombreuses en ce jour, un sermon de circonstance et, en gazetier improvisé, donne un résumé du mouvement de la population paroissiale et de son assiduité à fréquenter les sacrements. Autrefois, les autorités communales, à chaque premier nouvel-an d'une législature nouvelle, se rendaient *in corpore* de la Maison de Commune au presbytère, président de commune en tête, souhaiter le bon an au curé. Le pasteur ne manquait pas, en cette occasion, d'arroser plus ou moins copieusement ses commensaux momentanés, qui reconnaissaient ainsi implicitement la suprématie de l'autorité ecclésiastique sur le pouvoir civil.

Les familles aisées prennent l'habitude de faire en ce jour une station au café. L'usage des visites existe à peine et n'est pas populaire. On recommande aux enfants d'être sages et dociles ; s'ils le sont le jour de l'an, ils le seront l'année durant.

Sur la place publique, les deux fanfares jouent quelques-uns des meilleurs morceaux de leur répertoire. La *Concordia* (politiquement conservatrice) ne manque pas sa visite au curé, et le soir, la jeunesse dansante obtient ordinairement l'autorisation de se livrer à ses ébats favoris. L'exécution de l'air révolutionnaire *L'Internationale* par *L'Avenir* (société radicale), le 1^{er} janvier 1910, a été un événement saillant pour le public bagnard et d'aucuns en ont été vivement émus.

Maurice GABBUD.

(Archives suisses des traditions populaires.)

La Patrie suisse. — Le numéro du 29 novembre nous apporte, accompagnés d'articles intéressants, toute une série de beaux clichés d'actualité : tout d'abord le portrait du grand patriote Henryk Sienkiewicz ; puis des clichés consacrés à nos hôtes internés ; ensuite, le Camp des Eclaireurs de Sauvabelin ; des paysages suisses : le glacier de Morteratsch et Baden aujourd'hui et il y a vingt-cinq ans, etc.

Pour avoir des jambons. — Le père^{***} faisait chaque année engraisser un porc par sa femme ; mais c'était pour le vendre, ce qui ne contentait pas la ménagère qui voulait avoir son porc à la cheminée.

La bête grasse et dodue devait être livrée le lendemain, lorsque Mme X^{***} lui ingurgita un demi-litre d'alcool. Le cochon ne tarda pas à ne pouvoir plus se tenir sur ses jambes et à rouler par terre. Elle appela son mari en lui disant :

— Vinidi vitou, lou caïon va crèva, faut vitou lau tiâ.

Appeler le boucher, qui était voisin, fut l'affaire d'un instant.

On devine le reste.

POILU

Il y a des gens qui s'offusquent de ce mot ; d'autres en sont enthousiasmés. Pourquoi chercher midi à quatorze heures ? Poilu est un mot bien français et absolument convenable. Seule, l'intention peut en exacerber le sens ou le nerf récepteur en être incommode. En tout cas la langue n'est pour rien. Les glorieux poilus sont tout simplement de glorieux soldats. Le terme n'est-il pas lui-même un symbole de gloire : les levées rapides et en masse au début de la guerre des citoyens français de toutes modes

¹ Corbeille. ² Sautoir. ³ Vilaine filasse (bregnon en vieux français). ⁴ Plat.